

# Rapport financier 2015

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Hampstead

Code géographique : 66062

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales  
et Occupation  
du territoire*

Québec 

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier

S3

## **Section I - États financiers**

Table des matières	S4
États financiers audités	S5 - S25
Renseignements non audités	S26 - S28

## **Section II - Autres renseignements financiers**

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements non audités	S35 - S57

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER  
SUR LE RAPPORT FINANCIER**

---

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), ARMIN KLAUS, Trésorier, atteste la véracité du rapport financier

de Hampstead pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.  
(Nom de l'organisme)

[Originale signée]

Signature \_\_\_\_\_ Date 2016-06-03

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
<b>Section I</b>	
<b>États financiers audités</b>	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	9
Charges par objets	10
État des résultats	11
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	12
État des gains et pertes de réévaluation	12
État de la situation financière	13
État des flux de trésorerie	14
Notes complémentaires aux états financiers	15
Autres renseignements complémentaires	
Excédent (déficit) accumulé	16
Avantages sociaux futurs	17
Endettement total net à long terme	18
<b>Renseignements non audités</b>	
Analyse des revenus	20
Analyse des charges	21
<b>Section II</b>	
Autres renseignements financiers - Table des matières	23

## **Section I - États financiers**

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Ville de Hampstead, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2015, l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Hampstead au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**Observations**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Hampstead inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages 8, 9, 16 et 18, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

---

[Original signé par]

1

Goudreau Poirier inc.  
Vaudreuil-Dorion

1 CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no. A107797

DATE 2016-06-03

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

---

[Original signé par]

DATE \_\_\_\_\_



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
RÉSULTATS DÉTAILLÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Budget 2015		Réalizations 2015		Total	Réalizations 2014
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	20 476 418	20 546 589			20 546 589	20 221 150
Compensations tenant lieu de taxes	2	95 000	97 176			97 176	117 480
Quotes-parts	3						
Transferts	4	331 000	273 783			273 783	285 065
Services rendus	5	579 650	521 410			521 410	574 412
Imposition de droits	6	1 128 700	1 385 275			1 385 275	1 089 137
Amendes et pénalités	7	270 000	254 416			254 416	272 626
Intérêts	8	175 300	238 485			238 485	214 904
Autres revenus	9	51 000	773 166			773 166	1 104 357
	10	23 107 068	24 090 300			24 090 300	23 879 131
<b>Investissement</b>							
Taxes	11						
Quotes-parts	12						
Transferts	13		815 915			815 915	
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	14						
Autres	15		97 876			97 876	
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	16						
	17		913 791			913 791	
	18	23 107 068	25 004 091			25 004 091	23 879 131
<b>Charges</b>							
Administration générale	19	13 449 798	4 835 192	78 053		4 913 245	4 832 805
Sécurité publique	20	1 011 307	5 224 527	24 044		5 248 571	5 141 899
Transport	21	3 472 864	5 297 979	676 986		5 974 965	5 591 048
Hygiène du milieu	22	1 157 901	2 365 394	417 416		2 782 810	2 696 043
Santé et bien-être	23		146 351			146 351	142 514
Aménagement, urbanisme et développement	24	270 211	483 541	7 431		490 972	358 130
Loisirs et culture	25	2 595 687	3 081 786	113 537		3 195 323	2 912 305
Réseau d'électricité	26						
Frais de financement	27	411 300	414 771			414 771	508 765
Amortissement des immobilisations	28	1 547 270	1 317 467	( 1 317 467 )			
	29	23 916 338	23 167 008			23 167 008	22 183 509
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	30	(809 270)	1 837 083			1 837 083	1 695 622

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015		2014
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	(809 270)	1 837 083	1 695 622
Moins: revenus d'investissement	2	( )	( 913 791 )	( )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(809 270)	923 292	1 695 622
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations</b>				
Amortissement	4	1 547 270	1 317 467	1 288 773
Produit de cession	5		35 947	53 254
(Gain) perte sur cession	6		(35 947)	(24 178)
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	1 547 270	1 317 467	1 317 849
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14		20 111	26 126
	15		20 111	26 126
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17	( 738 000 )	( 641 323 )	( 1 544 452 )
	18	(738 000)	(641 323)	(1 544 452)
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19	( )	( 51 004 )	( 646 107 )
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		68 087	100 000
Excédent de fonctionnement affecté	21		107 730	922 630
Réserves financières et fonds réservés	22		(107 240)	(39 153)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23		(7 171)	1 949
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25		10 402	339 319
	26	809 270	706 657	138 842
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		1 629 949	1 834 464

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015		2014
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus d'investissement</b>	1		913 791	
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations</b>				
Acquisition				
Administration générale	2	( 31 600 )	( 120 924 )	( 14 494 )
Sécurité publique	3	( 73 000 )	( 122 751 )	( )
Transport	4	( 1 276 600 )	( 763 193 )	( 375 290 )
Hygiène du milieu	5	( 800 000 )	( 883 081 )	( 20 698 )
Santé et bien-être	6	( )	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	( 141 800 )	( )	( 26 577 )
Loisirs et culture	8	( 425 000 )	( 97 876 )	( 197 377 )
Réseau d'électricité	9	( )	( )	( )
	10	( 2 748 000 )	( 1 987 825 )	( 634 436 )
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Acquisition	11	( )	( )	( )
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>				
Émission ou acquisition	12	( )	( 23 854 )	( 23 854 )
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités d'investissement 13				
<b>Affectations</b>				
Activités de fonctionnement	14		51 004	646 107
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	15		784 790	234 498
Excédent de fonctionnement affecté	16		26 600	
Réserves financières et fonds réservés	17			
	18		862 394	880 605
	19	( 2 748 000 )	( 1 149 285 )	222 315
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	20	( 2 748 000 )	( 235 494 )	222 315

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
CHARGES PAR OBJETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015		2014
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Rémunération</b>	1	6 122 377	5 847 996	5 324 875
<b>Charges sociales</b>	2	1 795 430	1 522 884	1 227 695
<b>Biens et services</b>	3	4 090 571	4 120 866	3 983 677
<b>Frais de financement</b>				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	4	381 300	190 536	216 868
D'autres organismes municipaux	5			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6		111 535	134 197
D'autres tiers	7			
Autres frais de financement	8	30 000	112 700	157 700
<b>Contributions à des organismes</b>				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	9	9 949 390	9 943 024	9 849 724
Autres	10			
Autres organismes	11			
<b>Amortissement des immobilisations</b>	12	1 547 270	1 317 467	1 288 773
<b>Autres</b>				
-	13			
-	14			
-	15			
	16	23 916 338	23 167 008	22 183 509

**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Budget 2015	Réalizations	
			2015	2014 Redressées note 20
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	20 476 418	20 546 589	20 221 150
Compensations tenant lieu de taxes	2	95 000	97 176	117 480
Quotes-parts	3			
Transferts	4	331 000	1 089 698	285 065
Services rendus	5	579 650	521 410	574 412
Imposition de droits	6	1 128 700	1 385 275	1 089 137
Amendes et pénalités	7	270 000	254 416	272 626
Intérêts	8	175 300	238 485	214 904
Autres revenus	9	51 000	871 042	1 104 357
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10			
	11	23 107 068	25 004 091	23 879 131
<b>Charges</b>				
Administration générale	12	13 546 151	4 913 245	4 832 805
Sécurité publique	13	1 045 907	5 248 571	5 141 899
Transport	14	4 222 369	5 974 965	5 591 048
Hygiène du milieu	15	1 659 807	2 782 810	2 696 043
Santé et bien-être	16		146 351	142 514
Aménagement, urbanisme et développement	17	275 205	490 972	358 130
Loisirs et culture	18	2 755 599	3 195 323	2 912 305
Réseau d'électricité	19			
Frais de financement	20	411 300	414 771	508 765
	21	23 916 338	23 167 008	22 183 509
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	22	(809 270)	1 837 083	1 695 622
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23		22 125 066	20 313 284
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	24		(136 806)	(20 646)
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25		21 988 260	20 292 638
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	26		23 825 343	21 988 260

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S15.

**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Budget 2015	Réalizations	
			2015	2014 Redressées note 20
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	(809 270)	1 837 083	1 695 622
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (	2 748 000 ) (	1 987 825 ) (	634 436 )
Produit de cession	3		35 947	53 254
Amortissement	4	1 547 270	1 317 467	1 288 773
(Gain) perte sur cession	5		(35 947)	(24 178)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
	7	(1 200 730)	(670 358)	683 413
Variation des propriétés destinées à la revente	8			
Variation des stocks de fournitures	9		(23 867)	30 542
Variation des autres actifs non financiers	10		44 572	(38 666)
	11		20 705	(8 124)
	12	(2 010 000)	1 187 430	2 370 911
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets</b>	13			
<b>Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette</b>	14	(2 010 000)	1 187 430	2 370 911
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15		(4 760 652)	(7 110 917)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16			(20 646)
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17		(4 760 652)	(7 131 563)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	18		(3 573 222)	(4 760 652)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

		<b>2015</b>	<b>2014</b> Redressé note 20
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Encaisse	1	5 991 239	5 240 188
Placements temporaires	2		
Débiteurs (note 5)	3	3 217 507	3 036 000
Prêts (note 6)	4		
Placements de portefeuille (note 7)	5	27 965	24 222
Participations dans des entreprises municipales	6		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7	29 500	52 400
Autres actifs financiers (note 9)	8		
	9	9 266 211	8 352 810
<b>PASSIFS</b>			
Découvert bancaire	10		
Emprunts temporaires (note 10)	11		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	2 757 921	2 445 684
Revenus reportés (note 12)	13	395 099	263 576
Dette à long terme (note 13)	14	9 686 413	10 404 202
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15		
	16	12 839 433	13 113 462
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)</b>	17	<b>(3 573 222)</b>	<b>(4 760 652)</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations (note 15)	18	26 971 717	26 301 359
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	417 045	393 178
Autres actifs non financiers (note 17)	21	9 803	54 375
	22	27 398 565	26 748 912
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	23	<b>23 825 343</b>	<b>21 988 260</b>

Obligations contractuelles (note 18)

Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
			Redressées note 20
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 837 083	1 695 622
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	1 317 467	1 288 773
Autres			
- Redressement FPTJ	3		(20 646)
- Gain disp. + prov. moins value	4	(15 836)	1 948
	5	3 138 714	2 965 697
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(181 507)	179 974
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	312 237	(1 272 511)
Revenus reportés	9	131 523	146 226
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	22 900	(43 000)
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	(23 867)	30 542
Autres actifs non financiers	13	44 572	(38 666)
	14	3 444 572	1 968 262
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>			
Acquisition	15	( 1 987 825 )	( 634 436 )
Produit de cession	16	35 947	53 254
	17	(1 951 878)	(581 182)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales			
Émission ou acquisition	18	( 23 854 )	( 23 854 )
Remboursement ou cession	19		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	( )	( )
Cession	21		
Variation nette des placements temporaires	22		
	23	(23 854)	(23 854)
<b>Activités de financement (note 23)</b>			
Émission de dettes à long terme	24		
Remboursement de la dette à long terme	25	( 738 000 )	( 1 638 100 )
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	20 211	11 562
Autres			
-	28		
-	29		
	30	(717 789)	(1 626 538)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	31	751 051	(263 312)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice</b>	32	5 240 188	5 503 500
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)</b>	33	5 991 239	5 240 188

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**1. Statut de l'organisme municipal**

Décret 971-2005, 19 octobre 2005.

Concernant la reconstitution de la Ville de Hampstead

Le 1er janvier 2002, a été constituée de la Ville de Montréal par l'entrée en vigueur de l'article 1 et de l'annexe 1 de la Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines;

Le territoire de cette ville comprend notamment celui de l'ancienne Ville de Hampstead; conformément à la Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités, un scrutin référendaire a été tenu le 20 juin 2004 dans le secteur de la ville correspondant au territoire de l'ancienne Ville de Hampstead sur l'éventualité de reconstituer cette ancienne municipalité;

Que la réponse donnée par les personnes habiles à voter à la question référendaire a été réputée affirmative au sens de l'article 43 de cette loi;

Que par le décret numéro 596-2004 du 21 juin 2004, le gouvernement a, conformément à l'article 51 de cette loi, constitué un comité de transition pour participer, avec les administrateurs et les employés de la ville, et, le cas échéant, avec les personnes élues par anticipation dans la municipalité reconstituée, à l'établissement des conditions les plus aptes à faciliter la transition entre les administrations municipales successives;

En vertu de l'article 123 de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations, de décréter la reconstitution de la Ville de Hampstead, sur la recommandation de la ministre des Affaires municipales et des Régions, à compter du 1er janvier 2006, aux conditions suivantes:

-La Ville de Hampstead est une municipalité locale régie par la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C.-19).

-Le territoire de la municipalité est celui dont la description, a été faite par le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs le 2 février 2005.

-La première séance du conseil de la municipalité s'est tenue au centre communautaire Irving L. Adessky, situé au 30, rue Lyncroft.

-La municipalité est réputée avoir obtenu une reconnaissance en vertu du deuxième alinéa de l'article 29.1 de la Charte de la langue française.

-Dès sa constitution, la municipalité succède, à l'égard de son territoire, aux droits et obligations de la Ville de Montréal reliés à une compétence autre que d'agglomération; tous les actes accomplis par la ville à leur égard sont réputés être des actes de la municipalité. Elle devient, sans reprise d'instance, partie à toute instance à laquelle était partie, avant la constitution de la Ville, l'ancienne Ville de Hampstead.

Les règlements, résolutions ou autres actes de la ville, en tant qu'ils sont, immédiatement avant la reconstitution de la ville, applicables sur tout ou partie du territoire décrit en annexe et qu'ils sont reliés à une compétence visée au premier alinéa, sont réputés être des règlements, résolutions et actes de la municipalité.

Les deux premiers alinéas s'appliquent sous réserve de toute disposition de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations ou du décret concernant l'agglomération de Montréal pris en vertu de l'article 135 de cette loi.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

### 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S15 et S16, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1 et S23-2 et l'endettement total net à long terme présenté à la page S25.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

#### A) Périmètre comptable et partenariat

La ville ne contrôle aucun organisme et ne participe à aucun partenariat.

#### B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants:

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;
- Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;
- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de leur encaissement;
- Les revenus des projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux tiers;
- Les revenus d'intérêts sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont gagnés.

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations.

#### Estimations comptables

La préparation des états financiers de la Ville de Hampstead, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la durée d'utilité des immobilisations et les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux et du passif au titre des sites contaminés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**C) Actifs financiers**

Placements à long terme

Les placements à long terme sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette.

**D) Passifs****Frais reportés liés à la dette à long terme**

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais à l'état de la situation financière.

**Subventions reportées du gouvernement du Québec**

Les subventions reçues du gouvernement du Québec sont, dans un premier temps, comptabilisées à titre de subventions reportées lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un deuxième temps, les subventions reportées sont diminuées et un montant équivalent de revenus de subvention est comptabilisé à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

**E) Actifs non financiers****Autres actifs non financiers**

Les autres actifs non financiers représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la ville bénéficiera des services acquis.

**Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode linéaire et les périodes suivantes :

Infrastructures	10, 15, 20 et 40 ans
Bâtiments	10, 20, 30 et 40 ans

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Véhicules	3, 10 et 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	4 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	10 ans
Autres	10 ans

**F) Revenus de transfert**

Les subventions en provenance des gouvernements sont constatées et comptabilisées aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle elles sont autorisées par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la municipalité, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La municipalité comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**G) Avantages sociaux futurs**

**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les congés de maladie accumulés par les employés.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 ("la Loi"). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués au 31 décembre 2015 selon la méthode suivante : valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

### H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :

- pour les intérêts sur la dette à long terme (nets des montants des débiteurs affectés au remboursement de cette dette) : sur la durée restante des dettes correspondantes.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :

- pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette;

### I) Instruments financiers

S/O

### J) Autres éléments

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la municipalité consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

## 3. Modification de méthodes comptables

Sites contaminés

Le 1er janvier 2015, l'organisme a adopté les recommandations du nouveau chapitre SP 3260 "Passif au titre des sites contaminés". Ce nouveau chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter un passif au titre des sites contaminés. Un passif au titre des sites contaminés doit être comptabilisé lorsque tous les critères de comptabilisation décrits dans la norme sont respectés.

La ville a choisi d'appliquer la nouvelle norme de façon prospective de sorte qu'un passif additionnel de 25 200\$ a été ajouté au 31 décembre 2015. Une charge équivalente de 25 200\$ a également été constatée à l'état des résultats de l'exercice terminée le 31 décembre

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

2015 dans la charge de transport, dans la voirie municipale.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
<b>4. Encaisse et placements affectés</b>			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1		
Placements temporaires	2		
Placements de portefeuille	3		
<b>Note</b>			
<b>5. Débiteurs</b>			
Taxes municipales	4	687 209	1 081 719
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	5		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	6	1 375 227	1 211 706
Gouvernement du Canada et ses entreprises	7	696 613	252 271
Organismes municipaux	8		
Autres			
- Droits sur mutation	9	356 700	363 376
- Intérêts courus et autres	10	101 758	126 928
	11	3 217 507	3 036 000
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	12	986 704	1 083 381
Organismes municipaux	13		
Autres tiers	14		
	15	986 704	1 083 381
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	16		
<b>Note</b>			
<b>6. Prêts</b>			
Prêts à un office d'habitation	17		
Prêts à un fonds d'investissement	18		
Autres			
-	19		
-	20		
	21		
<b>Note</b>			
<b>7. Placements de portefeuille</b>			
Placements à titre d'investissement	22	27 965	24 222
Autres placements	23		
	24	27 965	24 222
<b>Note</b>			



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
<b>8. Avantages sociaux futurs</b>			
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	25	29 500	52 400
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	26	( )	( )
	27	<u>29 500</u>	<u>52 400</u>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Régimes à prestations déterminées capitalisés	28	617 600	546 100
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	29		
Régimes à cotisations déterminées	30		
Autres régimes (REER et autres)	31		
Régimes de retraite des élus municipaux	32	31 979	29 334
	33	<u>649 579</u>	<u>575 434</u>
Se référer à la section «Autres renseignements complémentaires» pour plus de détails.			
<b>Note</b>			
<b>9. Autres actifs financiers</b>			
Propriétés destinées à la revente (note 16)	34		
Autres	35		
	36		
<b>Note</b>			
<b>10. Emprunts temporaires</b>			
<b>11. Crédoiteurs et charges à payer</b>			
Fournisseurs	37	659 716	370 057
Salaires et avantages sociaux	38	1 215 740	1 301 305
Dépôts et retenues de garantie	39	608 822	308 951
Provision pour contestations d'évaluation	40		
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41		
Frais d'assainissement des sites contaminés	42	25 200	
Autres			
- Gouv. du Québec	43	2 041	482
- Organismes municipaux	44	44 024	48 638
- Intérêts courus sur dette	45	51 965	65 838
-	46		
- Action légale / réclm. assur.	47	150 413	350 413
	48	<u>2 757 921</u>	<u>2 445 684</u>
<b>Note</b>			
La ville comptabilise un passif environnemental à l'égard de l'assainissement des sites contaminés. Ce passif, basé sur les informations connues à ce jour, englobe les coûts directement attribuables aux activités d'assainissement. La période de réalisation des travaux d'assainissement n'étant pas connue, la ville n'actualise pas les coûts.			
<b>12. Revenus reportés</b>			
Taxes perçues d'avance	49	36 041	28 534
Transferts	50	79 850	70 719
Autres			
- CARRA et autres	51	6 892	27 517
- Fonds parcs et terrains jeux	52	272 316	136 806
	53	<u>395 099</u>	<u>263 576</u>
<b>Note</b>			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

					2015	2014
<b>13. Dette à long terme</b>						
	<u>Taux d'intérêt</u>		<u>Échéance</u>			
	<u>de</u>	<u>à</u>	<u>de</u>	<u>à</u>		
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,50	3,25	2016	2033	54	9 703 900
Obligations et billets en monnaies étrangères					55	
Gains (pertes) de change reportés					56	
					57	
Autres dettes à long terme						
Gouvernement du Québec et ses entreprises					58	
Organismes municipaux					59	
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					60	
Autres					61	
					62	9 703 900
						10 441 900
Frais reportés liés à la dette à long terme					63	( 17 487 )
						( 37 698 )
					64	9 686 413
						10 404 202

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	<u>Obligations et billets</u>		<u>Autres dettes à long terme</u>		<u>Total 2015</u>		
	<u>Avec fonds d'amortissement</u>	<u>Sans fonds d'amortissement</u>	<u>Location-acquisition</u>	<u>Autres</u>			
2016	65	73	765 500	81	90	98	765 500
2017	66	74	758 300	82	91	99	758 300
2018	67	75	733 900	83	92	100	733 900
2019	68	76	761 600	84	93	101	761 600
2020	69	77	789 800	85	94	102	789 800
2021 et +	70	78	5 894 800	86	95	103	5 894 800
	71	79	9 703 900	87	96	104	9 703 900
Intérêts et frais accessoires			88	( )		105	( )
	72	80	9 703 900	89	97	106	9 703 900

**Note**

	2015	2014
<b>14. Actifs financiers nets (dette nette)</b>		
Revenant à (à la charge de)		
L'organisme municipal	107	(3 573 222)
Tiers		
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	108	
Autres	109	
	110	(3 573 222)
		(4 760 652)

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<b>15. Immobilisations</b>		<b>Solde au début</b>		<b>Addition</b>		<b>Cession / Ajustement</b>		<b>Solde à la fin</b>
<b>COÛT</b>								
Infrastructures								
Eau potable	111	139		166		193		
Eaux usées	112	140		167		194		
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	113	16 665 474	141	292 766	168	195	16 958 240	
Autres	114	24 756 065	142	241 241	169	196	24 997 306	
Réseau d'électricité	115		143		170	197		
Bâtiments	116	2 188 052	144	90 788	171	198	2 278 840	
Améliorations locatives	117		145		172	199		
Véhicules	118	3 457 155	146	402 337	173	200	3 834 292	
Ameublement et équipement de bureau	119	1 656 502	147	39 490	174	201	1 695 992	
Machinerie, outillage et équipement divers	120	2 057 033	148	113 709	175	202	2 170 742	
Terrains	121	1 068 746	149		176	203	1 068 746	
Autres	122	207 510	150		177	204	207 510	
	123	<u>52 056 537</u>	151	<u>1 180 331</u>	178	<u>25 200</u>	<u>53 211 668</u>	
Immobilisations en cours	124	96 284	152	807 494	179	206	903 778	
	125	<u>52 152 821</u>	153	<u>1 987 825</u>	180	<u>25 200</u>	<u>54 115 446</u>	
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>								
Infrastructures								
Eau potable	126		154		181	208		
Eaux usées	127		155		182	209		
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	128	6 892 996	156	407 547	183	210	7 300 543	
Autres	129	12 419 136	157	473 490	184	211	12 892 626	
Réseau d'électricité	130		158		185	212		
Bâtiments	131	1 095 998	159	72 407	186	213	1 168 405	
Améliorations locatives	132		160		187	214		
Véhicules	133	2 265 235	161	135 797	188	215	2 375 832	
Ameublement et équipement de bureau	134	1 505 872	162	64 048	189	216	1 569 920	
Machinerie, outillage et équipement divers	135	1 554 331	163	144 960	190	217	1 699 291	
Autres	136	117 894	164	19 218	191	218	137 112	
	137	<u>25 851 462</u>	165	<u>1 317 467</u>	192	<u>25 200</u>	<u>27 143 729</u>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	138	<u>26 301 359</u>				220	<u>26 971 717</u>	
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	221		224		226	228		
Amortissement cumulé	222	(_____)	225	(_____)	227	(_____)	229	(_____)
Valeur comptable nette	223	<u>_____</u>				230	<u>_____</u>	

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	2015	2014
<b>16. Propriétés destinées à la revente</b>		
Immeubles de la réserve foncière	231	
Immeubles industriels municipaux	232	
Autres	233	
	234	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	235	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste «Propriétés destinées à la revente»	236	

**Note**

<b>17. Autres actifs non financiers</b>			
Frais payés d'avance	237	9 803	54 375
Frais reportés			
-	238		
-	239		
	240	9 803	54 375

**Note****18. Obligations contractuelles**

Collecte et transport des déchets / matières organiques

La ville s'est engagée en vertu d'un contrat pour la collecte et le transport des déchets et des matières organiques d'une durée de deux ans échéant en novembre 2017 incluant une clause pour trois options de renouvellement. Les montants nets à verser relativement à ce contrat au cours des prochains exercices sont les suivants:

2016: 174 702 \$  
2017: 160 144 \$

Collecte sélective des matières secondaires recyclables

La ville s'est engagée en vertu d'un contrat d'une durée de trois ans échéant en mars 2017 pour la collecte sélective, le transport des matières secondaires récupérables avec deux options de renouvellement, pour un coût total annuel n'excédant pas 85 258\$ taxes incluses pour la période de douze mois débutant le 1er avril 2014. Après cette date, le coût sera ajusté annuellement d'un pourcentage équivalent au pourcentage moyen d'augmentation ou de diminution de l'indice des prix à la consommation pour la région de Montréal, tel que publié par Statistiques Canada, pour les douze mois précédant la date d'anniversaire du contrat.

Service de téléphonie

La ville s'est engagée en vertu d'un contrat d'une durée de trois ans pour des services de téléphonie pour un montant total net de 19 285\$. Le montants net à verser au cours du prochain exercice est de 19 285\$.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

---

Fibre des liens de télécommunication

La ville s'est engagée en vertu d'un contrat d'une durée de trois ans pour des services professionnels pour le rehaussement de l'infrastructure fibre des liens de télécommunication pour un montant total net de 35 276\$. Le montants net à verser au cours du prochain exercice est de 35 276\$.

**19. Éventualités**

**a) Cautionnement et garantie**

S.O.

**b) Auto-assurance**

S.O.

**c) Poursuites**

Diverses réclamations et poursuites judiciaires estimées à plus de 245 859\$ ont été entreprises contre la ville. L'une d'elles a fait l'objet d'un règlement hors cours après le 31 décembre 2015 au montant de 77 000\$. Au moment de la mise au point définitive des états financiers, il est impossible de prévoir l'issue de ces dossiers juridiques. Une provision de 115 000\$ a été prise aux états financiers. Advenant un accueil favorable de certaines de ces réclamations à un montant supérieur au montant provisionné, la franchise et/ou réclamation serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

Des avis de griefs alléguant le non respect de la convention collective ont été déposés par le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP) pour un montant total indéterminé. Étant dans l'impossibilité de prévoir le dénouement de ces griefs, aucune provision n'a, en conséquence, été comptabilisée aux états financiers. Advenant un accueil favorable de certains de ces griefs syndicaux, la dépense sera imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

**d) Autres**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**20. Redressement aux exercices antérieurs**

Au 1er janvier 2014, le solde des fonds réservés a été redressé d'un montant de 20 646 \$ afin de reclasser les revenus accumulés dans le fonds parcs et terrains de jeux dans les revenus reportés, ces sommes répondant à la définition d'un passif.

**État de la situation financière**

Revenus reportés	(20 646) \$
Fonds réservés	20 646 \$

**21. Données budgétaires**

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

**22. Instruments financiers**

S.O.

	2015	2014
<b>23. Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Encaisse	241 5 991 239	242 5 240 188
Découvert bancaire	242 ( ) ( )	243 ( ) ( )
Placements temporaires	243	
<i>Ajouter</i>		
-	244	
-	245	
-	246	
-	247	
<i>Déduire</i>		
-	248 ( ) ( )	249 ( ) ( )
-	249 ( ) ( )	250 ( ) ( )
-	250 ( ) ( )	251 ( ) ( )
-	251 ( ) ( )	252 ( ) ( )
-	252 ( ) ( )	253 ( ) ( )
-	253 ( ) ( )	
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>254 5 991 239</b>	<b>255 5 240 188</b>

Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice

255

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**24. Fonds local d'investissement**

2015

2014

**RÉSULTATS****Revenus**

Revenus sur les placements de portefeuille	256
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	257
Autres revenus	258
	<u>259</u>

**Charges**

Créances douteuses	
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	260
Variation de la provision pour moins-value	261
	<u>262</u>
Autres charges	263
	<u>264</u>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>265</b>

**SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE****Actifs**

Encaisse	266		
Placements de portefeuille	267		
Débiteurs	268		
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	269		
Provision pour moins-value	270	(	)
	<u>271</u>		
	<u>272</u>		

**Passifs**

Créditeurs et charges à payer	273		
Revenus reportés	274		
Dette à long terme	275		
	<u>276</u>		
<b>Solde du Fonds local d'investissement</b>	<b>277</b>		

**VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

Libres	278
Supportant les engagements de prêts	279
Supportant les garanties de prêts	280
	<u>281</u>

**Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu**

**Note sur la dette à long terme**

**Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts**

**Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts**

**Note sur les autres revenus et les autres charges**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**25. Fonds local de solidarité****2015****2014****RÉSULTATS****Revenus**

Revenus sur les placements de portefeuille	282
Revenus sur les prêts aux entreprises	283
Autres revenus	284
	<hr/> 285 <hr/>

**Charges**

Créances douteuses	
Radiation de prêts	286
Variation de la provision pour moins-value	287
	<hr/> 288 <hr/>
Intérêts sur la dette à long terme	289
Autres charges	290
	<hr/> 291 <hr/>

<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>292</b>
---	------------

**SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE****Actifs**

Encaisse	293		
Placements de portefeuille	294		
Débiteurs	295		
Prêts aux entreprises	296		
Provision pour moins-value	297	(	) (
	<hr/> 298 <hr/>		
	299		

**Passifs**

Créditeurs et charges à payer	300
Revenus reportés	301
Dette à long terme	302
	<hr/> 303 <hr/>

**Solde du Fonds local de solidarité**

Excédent affecté aux prêts aux entreprises	304
Excédent (déficit) non affecté	305
	<hr/> 306 <hr/>

**VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

Libres	307
Supportant les engagements de prêts	308
	<hr/> 309 <hr/>

**Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu**

**Note sur la dette à long terme**

**Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts**

**Note sur les autres revenus et les autres charges**



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**26 États financiers**

À des fins de comparaison avec celles de l'exercice courant, certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées ou modifiées.

---

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ  
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

	2015	2014
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 3 824 859	4 110 177
Excédent de fonctionnement affecté	2 1 312 140	384 080
Réserves financières et fonds réservés	3 391 873	284 615
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 ( 3 342 717 ) (	3 606 288 )
Financement des investissements en cours	5 29 002	264 514
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6 21 610 186	20 551 162
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	8
	23 825 343	21 988 260
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>		
Administration municipale	9 3 824 859	4 110 177
Organismes contrôlés	10	11
	3 824 859	4 110 177
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>		
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale		
- Refinancement règ. 2006-47	12 800 000	
- Véhicule sécurité publique	13 3 400	15 000
- Fonds de retraite	14 70 000	70 000
- Camion 10 roues	15 198 620	
- Agrile du frêne	16 199 620	278 580
- Élections 2017	17 40 500	20 500
-	18	
-	19	
-	20	
	21 1 312 140	384 080
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés		
-	22	
-	23	
-	24	
	25	
	26 1 312 140	384 080
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières		
-	27	
-	28	
-	29	
-	30	
-	31	
	32	
Fonds réservés		
Fonds de roulement	33 300 000	192 760
Fonds parcs et terrains de jeux	34	
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	35	
Société québécoise d'assainissement des eaux	36	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	37 91 873	91 855
Financement des activités de fonctionnement	38	
Fonds local d'investissement	39	
Fonds local de solidarité	40	
Autres	41	
-	42	
-	43	
-	44	
	45 391 873	284 615
	46 391 873	284 615

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2015**

	2015	2014
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Modifications comptables du 1 <sup>er</sup> janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	47 ( ) ( )	( )
Intérêts sur la dette à long terme	48 ( 15 017 ) ( )	( 22 188 )
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés	49 ( ) ( )	( )
Régimes non capitalisés	50 ( ) ( )	( )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 ( ) ( )	( )
Autres	52 ( ) ( )	( )
Régimes non capitalisés	53 ( ) ( )	( )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	54 ( ) ( )	( )
Frais d'assainissement des sites contaminés	55 ( ) ( )	( )
Mesures transitoires relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	56 ( ) ( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	57 ( ) ( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	58 ( ) ( )	( )
Autres	59 ( ) ( )	( )
-	60 ( ) ( )	( )
-	61 ( 15 017 ) ( )	( 22 188 )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	62 ( ) ( )	( )
Autre financement	63 ( 3 327 700 ) ( )	( 3 584 100 )
	64 ( 3 342 717 ) ( )	( 3 606 288 )
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	65 29 002	264 514
Investissements à financer	66 ( ) ( )	( )
	67 29 002	264 514
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations	68 26 971 717	26 301 359
Propriétés destinées à la revente	69	
Prêts	70	
Placements à titre d'investissement	71 27 965	24 222
Participations dans des entreprises municipales	72	
	73 26 999 682	26 325 581
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	74 9 686 413	10 404 202
Frais reportés liés à la dette à long terme	75 17 487	37 698
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	76 ( 986 704 ) ( )	( 1 083 381 )
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	77 ( ) ( )	( )
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	78 ( 3 327 700 ) ( )	( 3 584 100 )
	79 5 389 496	5 774 419
Dette en cours de refinancement et autres éléments	80	
	81 5 389 496	5 774 419
	82 21 610 186	20 551 162



**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Rente de retraite normale

a) Pour le service décompté avant le 1er janvier 1988

Un participant qui prend sa retraite à partir du 1er novembre 2001 et qui a des années de service décomptées avant le 1er janvier 1988 recevra une rente annuelle égale à l'excédent, le cas échéant, de i) sur ii) ci-dessous :

i) 1,4 % de son salaire 2001 jusqu'à concurrence du MAGA 2001, plus 2 % de son salaire 2001 qui excède le MAGA 2001, le cas échéant, pour chaque année de service décomptée antérieure au 1er janvier 1988;

ii) la rente annuelle payable en vertu du régime antérieur à la date de sa retraite normale.

b) Pour le service décompté du 1er janvier 1988 au 31 décembre 1999

Un participant qui prend sa retraite à partir du 1er janvier 2000 recevra une rente annuelle égale à 1,65 % de ses gains annuels moyens au cours de ses derniers 60 mois de service continu jusqu'à la moyenne du MAGA des 5 dernières années, plus 2 % de ses gains annuels moyens en excédant du MAGA moyen, le cas échéant, pour chaque année de service décomptée du 1er janvier 1988 au 31 décembre 1999.

c) Pour le service décompté à compter du 1er janvier 2000

Un participant qui prend sa retraite à partir du 1er janvier 2000 recevra une rente annuelle égale à 1,4 % de ses gains annuels moyens au cours de ses derniers 60 mois de service continu jusqu'à la moyenne du MAGA des 5 dernières années, plus 2 % de ces gains annuels moyens en excédant du MAGA moyen, le cas échéant, pour chaque année de service décomptée à compter du 1er janvier 2000.

d) Prestation de raccordement

Chaque participant qui prend sa retraite anticipée ou normale à partir du 1er janvier 2000 a droit à une prestation de raccordement jusqu'à la date du versement qui précède le 65e anniversaire de naissance du participant. La prestation de raccordement correspond à 0,6 % de ses gains moyens au cours de ses derniers 60 mois de service continu jusqu'à la moyenne du MAGA des 5 dernières années pour chaque année de service décomptée à partir du 1er janvier 1988.

Rente maximale

La rente viagère annuelle payable au participant à la retraite ou en cas de décès, ne doit pas excéder le produit des années de service décomptées du participant et du moindre des montants suivants :

a) 1 722,22 \$ ou tout montant supérieur permis en vertu de la Loi de l'Impôt sur le Revenu; et

b) 2 % de la rémunération moyenne la plus élevée pour 3 années consécutives.

Date de retraite anticipée

Un participant qui prend sa retraite à partir du 1er janvier 2000, mais avant son âge normal de retraite est admissible à une pension non réduite à compter de la date la plus tardive entre son cinquante-septième (57ième) anniversaire de naissance et la date à laquelle la somme de l'âge et des années de service décomptées aurait atteint quatre-vingts (80).

Prestations de décès

a) Après le début du service de la rente

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

La rente de retraite décrite est maintenue jusqu'à ce qu'un total de 60 versements mensuels ait été effectué, y compris les paiements effectués avant et après le décès du participant.

Un participant ayant un conjoint à la date à laquelle le versement de sa rente commence est réputé avoir choisi de recevoir, au lieu du mode normal de la rente prévu selon les dispositions du Régime, une rente réduite par équivalence actuarielle et comportant une réversion de 60 % de la rente au conjoint suite au décès du participant.

b) Avant le début du service de la rente

1) Pour le service après 1989

i) Valeur

La valeur actualisée de la rente différée que le participant a accumulée à l'égard des années de service décomptées à partir du 1er janvier 1990.

ii) Paiement

La prestation de décès est payable en une somme globale au conjoint du participant. S'il n'y a pas de conjoint survivant, la prestation de décès est payable en un seul versement au bénéficiaire désigné par le participant.

2) Pour le service avant 1990

Remboursement des cotisations obligatoires que le participant a versées au Régime et au régime antérieur avant le 1er janvier 1990, majorées de l'intérêt crédité.

3) Après l'âge normal de retraite

Le conjoint est admissible à une rente d'une valeur au moins égale à la plus élevée des valeurs suivantes :

i) la valeur de la rente en vertu 1)i) et 2) ci-dessus; et

ii) la valeur de la rente à laquelle le conjoint aurait eu droit si le participant avait pris sa retraite la veille de son décès.

Prestations de cessation d'emploi

Le participant qui met fin à sa participation active au Régime pour toute autre raison que son décès ou sa retraite a droit à une rente différée qui commence à lui être versée à la date de sa retraite normale. Il peut choisir de recevoir sa rente en tout temps dans les 10 ans précédant sa date de retraite normale, sous réserve d'une réduction actuarielle.

Transferts de droits

Le régime permet, avec effet au 1er janvier 2012, à certains employés qui sont passés d'un emploi auprès d'une autre cité, ville, municipalité ou municipalité régionale de comté directement à l'emploi de la Ville de transférer leurs prestations du régime de retraite de leur ancien employeur au Régime lorsqu'ils remplissent certaines conditions d'admissibilité.

Cotisations accessoires optionnelles et prestations accessoires optionnelles

Depuis le 1er janvier 2013, le Régime introduit une composante flexible permettant aux participants de verser des cotisations accessoires optionnelles au Régime afin d'améliorer les prestations accessoires de retraite qui leur sont par ailleurs payables dans le cadre du Régime.

***La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal***

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés.

Un processus prévoit une période de négociations, présentement en cours, afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 sera requise, notez que la Ville de Hampstead ne s'est pas prévaluée de cette option. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2015.

La Loi prévoit divers éléments visant les modalités du service antérieur et celles du service postérieur. Sans être une liste exhaustive, voici les principaux changements prévus à la Loi.

Pour le service antérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs
- Partage du déficit attribuable aux participants actifs entre la municipalité et les participants actifs (portion entre 45 % et 50 % aux participants actifs)
- Suspension possible de l'indexation automatique des rentes des participants retraités à compter de 2017 selon certaines conditions prévues à la Loi (incluant une décision de la municipalité prise à cet effet avec convocation des retraités à une assemblée)

Pour le service postérieur:

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs
- Plafonnement de la cotisation d'exercice à 18 % ou 20 % de la masse salariale, selon le groupe d'employés concernés, sujet à certains ajustements haussiers prévus à la Loi
- Partage à 50 / 50 de la cotisation d'exercice entre les participants actifs et la municipalité
- Partage à 50 / 50 des déficits liés au service postérieur entre les participants actifs et la municipalité
- Mise en place d'un fonds de stabilisation auquel des cotisations d'au moins 10% de la cotisation d'exercice seront versées (parts égales entre les participants actifs et la municipalité)

Application de la Loi au régime de la municipalité

La municipalité participe à un régime de retraite qui est visé par la Loi et qui fait l'objet du processus de négociation. Toutefois, aucune modification aux dispositions relatives à la Loi n'a été prise en compte pour les résultats de 2015 pour les raisons suivantes :

- Le régime de retraite ne prévoit aucune indexation automatique des rentes de

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

retraite;

- L'incidence de l'élimination de la prestation additionnelle des participants actifs est immatérielle;

- La Ville de Hampstead a donné la directive de ne pas reconnaître de réduction de l'obligation au cours de l'année 2015 liée au partage du déficit avec les participants actifs;

- Le coût du service courant pour l'année 2014 et l'année 2015 présenté dans le Rapport d'évaluation actuarielle de capitalisation du régime au 31 décembre 2013 avant restructuration est inférieur à 18% de la masse salariale;

- Il est possible que l'augmentation des cotisations des employés soit graduelle jusqu'au 1er janvier 2020.



**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 52 400	9 400
Charge de l'exercice	5 ( 617 600 )	( 546 100 )
Cotisations versées par l'employeur	6 594 700	589 100
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>29 500</u>	<u>52 400</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 18 387 400	23 201 400
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 ( <u>18 343 700</u> )	( <u>23 190 000</u> )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 43 700	11 400
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 ( <u>14 200</u> )	41 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 29 500	52 400
Provision pour moins-value	13 ( <u>          </u> )	( <u>          </u> )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>29 500</u>	<u>52 400</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	15 <u>          </u>	<u>          </u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 <u>          </u>	<u>          </u>
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 ( <u>          </u> )	( <u>          </u> )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 ( <u>          </u> )	( <u>          </u> )
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 724 800	592 600
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20 <u>          </u>	<u>          </u>
	21 724 800	592 600
Cotisations salariales des employés	22 ( 318 300 )	( 271 100 )
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 ( <u>          </u> )	( <u>          </u> )
	24 406 500	321 500
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 58 100	66 900
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26 <u>          </u>	<u>          </u>
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27 <u>          </u>	<u>          </u>
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28 40 300	
Variation de la provision pour moins-value	29 <u>          </u>	<u>          </u>
Autres	30 <u>          </u>	<u>          </u>
-	31 <u>          </u>	<u>          </u>
-	32 <u>504 900</u>	<u>388 400</u>
Charge de l'exercice excluant les intérêts	33 <u>1 143 700</u>	<u>1 234 400</u>
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	34 ( <u>1 031 000</u> )	( <u>1 076 700</u> )
Rendement espéré des actifs	35 <u>112 700</u>	<u>157 700</u>
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	36 <u>617 600</u>	<u>546 100</u>
Charge de l'exercice		

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	2015	2014
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37 1 554 700	2 799 900
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38 ( 1 031 000 )	( 1 076 700 )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39 523 700	1 723 200
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40 (416 900)	(1 485 000)
Prestations versées au cours de l'exercice	41 (663 500)	(798 300)
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 9		
À titre de réserve pour abolition d'indexation excédentaire	44	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45 841 900	602 200
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46 10	10
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation</b>		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47 5,90 %	5,90 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48 5,90 %	6,00 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49 3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50 2,30 %	2,25 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	51 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	52 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	53	
Autres hypothèses économiques		
-	54	
-	55	

**B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	56 0	57 0	58 0

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

	2015	2014
<b>Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Passif au début de l'exercice	59 ( )	( )
Charge de l'exercice	60 ( )	( )
Prestations ou primes versées par l'employeur	61	
Passif à la fin de l'exercice	62 ( )	( )
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	63 ( )	( )
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	64	
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 ( )	( )

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	2015	2014	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	66		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	67		
	68		
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	69	( )	
	70		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	71		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	72		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	73		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	74		
Autres			
-	75		
-	76		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	77		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	78		
Charge de l'exercice	79		
<b>Informations complémentaires</b>			
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	80		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	81		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	82	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	83	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	84	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	85	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	86	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	87		
Autres hypothèses économiques			
-	88		
-	89		

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 90 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

	2015	2014
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur	91	

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 92 0

**Description des régimes et autres renseignements**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur 93		

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM) 94  Oui  
 95  Non

Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice 96 6 6

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>Cotisations des élus au RREM</b> 97	6 560	5 991
<b>Charge de l'exercice</b>		
Contributions de l'employeur au RREM 98	22 108	20 188
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 99	9 871	9 146
100	31 979	29 334

**Note**

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME  
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

---

**Administration municipale**

Dettes à long terme	1	9 703 900
---------------------	---	-----------

**Ajouter**

Activités d'investissement à financer	2	
---------------------------------------	---	--

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dettes en cours de refinancement	4	
----------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

-	5	
---	---	--

-	6	
---	---	--

**Déduire**

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé	7	
-------------------	---	--

Débiteurs	8	986 704
-----------	---	---------

Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	
---	---	--

Autres montants	10	
-----------------	----	--

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	29 002
--	----	--------

Autres		
--------	--	--

-	12	
---	----	--

-	13	
---	----	--

---

Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	8 688 194
---	----	-----------

---

**Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés**

Endettement net à long terme	16	8 688 194
------------------------------	----	-----------

---

**Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes**

Municipalité régionale de comté	17	
---------------------------------	----	--

Communauté métropolitaine	18	102 570
---------------------------	----	---------

Autres organismes	19	
-------------------	----	--

---

Endettement total net à long terme	20	8 790 764
------------------------------------	----	-----------

Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	9 859 000
---	----	-----------

---

Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	22	18 649 764
---	----	------------

---

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
---	----	--

---

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	24	
---	----	--

---

## **RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS**

**ANALYSE DES REVENUS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

*Non audité*

TAXES		Budget 2015	Réalizations 2015	Réalizations 2014
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	19 975 918	20 067 280	19 711 958
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5			
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8			
	9	19 975 918	20 067 280	19 711 958
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	500 000	477 909	508 342
Égout	11			
Traitement des eaux usées	12			
Matières résiduelles	13			
Autres				
-Bacs a déchets	14	500	1 400	850
-	15			
-	16			
Centres d'urgence 9-1-1	17			
Service de la dette	18			
Activités de fonctionnement	19			
Activités d'investissement	20			
	21	500 500	479 309	509 192
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	22			
Autres	23			
	24			
	25	500 500	479 309	509 192
	26	20 476 418	20 546 589	20 221 150

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

*Non audité*

<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>	<b>Budget 2015</b>	<b>Réalisations 2015</b>	<b>Réalisations 2014</b>
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement			
Taxes sur la valeur foncière	27		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	28		
Taxes d'affaires	29		
Compensations pour les terres publiques	30		
	31		
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	32		
Cégeps et universités	33		
Écoles primaires et secondaires	34	95 000	97 176
	35	95 000	97 176
117 480			117 480
Autres immeubles			
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux			
Taxes sur la valeur foncière	36		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	37		
Taxes d'affaires	38		
	39		
	40	95 000	97 176
117 480			117 480
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>			
Taxes sur la valeur foncière	41		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	42		
Taxes d'affaires	43		
	44		
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>			
Taxes sur la valeur foncière	45		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	46		
	47		
<b>AUTRES</b>			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48		
Autres	49		
	50		
	51	95 000	97 176
117 480			117 480



**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**Non audité**

<b>TRANSFERTS</b>	<b>Budget 2015</b>	<b>Réalisations 2015</b>	<b>Réalisations 2014</b>	
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	52	83 860	88 111	96 935
<b>Sécurité publique</b>				
Police	53			
Sécurité incendie	54			
Sécurité civile	55			
Autres	56			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	57			
Enlèvement de la neige	58			
Autres	59			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	60			
Transport adapté	61			
Transport scolaire	62			
Autres	63			
Transport aérien	64			
Transport par eau	65			
Autres	66			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	67			
Réseau de distribution de l'eau potable	68	126 140	24 965	37 262
Traitement des eaux usées	69			
Réseaux d'égout	70			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	71	50 000	69 991	65 940
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	72	70 000	78 913	76 228
Tri et conditionnement	73			
Autres	74			
Autres	75			
Cours d'eau	76			
Protection de l'environnement	77			7 875
Autres	78			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	79			
Sécurité du revenu	80			
Autres	81		11 403	325
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	82			
Rénovation urbaine	83			
Promotion et développement économique	84			
Autres	85			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	86			
Activités culturelles				
Bibliothèques	87			
Autres	88	1 000	400	500
<b>Réseau d'électricité</b>	89			
	90	331 000	273 783	285 065

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**Non audité**

<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Budget 2015</b>	<b>Réalisations 2015</b>	<b>Réalisations 2014</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>			
<b>Administration générale</b>	91		
<b>Sécurité publique</b>			
Police	92		
Sécurité incendie	93		
Sécurité civile	94		
Autres	95		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	96		
Enlèvement de la neige	97		
Autres	98		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	99		
Transport adapté	100		
Transport scolaire	101		
Autres	102		
Transport aérien	103		
Transport par eau	104		
Autres	105		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	106		
Réseau de distribution de l'eau potable	107	815 915	
Traitement des eaux usées	108		
Réseaux d'égout	109		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	110		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	111		
Tri et conditionnement	112		
Autres	113		
Autres	114		
Cours d'eau	115		
Protection de l'environnement	116		
Autres	117		
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	118		
Sécurité du revenu	119		
Autres	120		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	121		
Rénovation urbaine	122		
Promotion et développement économique	123		
Autres	124		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	125		
Activités culturelles			
Bibliothèques	126		
Autres	127		
<b>Réseau d'électricité</b>	128		
	129	815 915	

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Budget 2015</b>	<b>Réalisations 2015</b>	<b>Réalisations 2014</b>
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>			
Regroupement municipal	130		
Péréquation	131		
Réorganisation municipale	132		
Neutralité	133		
Diversification des revenus	134		
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135		
Programme d'aide financière aux MRC	136		
Autres	137		
	138		
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	139 331 000	1 089 698	285 065

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**Non audité**

<b>SERVICES RENDUS</b>	<b>Budget 2015</b>	<b>Réalisations 2015</b>	<b>Réalisations 2014</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES</b>			
<b>MUNICIPAUX</b>			
Administration générale			
Application de la loi	140		
Évaluation	141		
Autres	142		
	143		
Sécurité publique			
Police	144		
Sécurité incendie	145		
Sécurité civile	146		
Autres	147		
	148		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	149		
Enlèvement de la neige	150		
Autres	151		
Transport collectif	152		
Autres	153		
	154		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155		
Réseau de distribution de l'eau potable	156		
Traitement des eaux usées	157		
Réseaux d'égout	158		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	159		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	160		
Tri et conditionnement	161		
Autres	162		
Autres	163		
Cours d'eau	164		
Protection de l'environnement	165		
Autres	166		
	167		
Santé et bien-être			
Logement social	168		
Autres	169		
	170		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	171		
Rénovation urbaine	172		
Promotion et développement économique	173		
Autres	174		
	175		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	176		
Activités culturelles			
Bibliothèques	177		
Autres	178		
	179		
Réseau d'électricité			
	180		
	181		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**Non audité**

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Budget 2015</b>	<b>Réalisations 2015</b>	<b>Réalisations 2014</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
Administration générale	182			
Sécurité publique	183			
Transport				
Réseau routier	184	5 000	6 754	993
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	185			
Transport adapté	186			
Transport scolaire	187			
Autres	188			
Autres	189			
Hygiène du milieu	190			
Santé et bien-être	191			
Aménagement, urbanisme et développement	192			
Loisirs et culture	193	574 650	514 656	573 419
Réseau d'électricité	194			
	195	579 650	521 410	574 412
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	196	579 650	521 410	574 412
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	197	328 600	294 871	212 672
Droits de mutation immobilière	198	800 000	1 090 404	876 465
Droits sur les carrières et sablières	199			
Autres	200	100		
	201	1 128 700	1 385 275	1 089 137
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>	202	270 000	254 416	272 626
<b>INTÉRÊTS</b>	203	175 300	238 485	214 904
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	204		35 947	24 178
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	205			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	206			
Contributions des promoteurs	207			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun	208			
Contributions des organismes municipaux	209			
Autres contributions	210			
Autres	211	51 000	835 095	1 080 179
	212	51 000	871 042	1 104 357

**ANALYSE DES CHARGES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**Non audité**

		Budget 2015	Réalizations 2015		Total	Réalizations 2014
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>						
Conseil	1	300 034	299 233	445	299 678	294 421
Application de la loi	2					
Gestion financière et administrative	3	1 510 176	2 263 896	66 688	2 330 584	2 026 687
Greffe	4	256 993	226 046	6 428	232 474	235 042
Évaluation	5		80 837		80 837	72 974
Gestion du personnel	6	463 181	469 580		469 580	378 300
Autres	7	10 919 414	1 495 600	4 492	1 500 092	1 825 381
	8	13 449 798	4 835 192	78 053	4 913 245	4 832 805
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>						
Police	9		2 700 503		2 700 503	2 712 339
Sécurité incendie	10		1 500 378		1 500 378	1 483 215
Sécurité civile	11	1 011 307	956 060	24 044	980 104	876 256
Autres	12		67 586		67 586	70 089
	13	1 011 307	5 224 527	24 044	5 248 571	5 141 899
<b>TRANSPORT</b>						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	2 057 608	2 077 849	426 836	2 504 685	2 221 494
Enlèvement de la neige	15	1 161 674	890 900	36 604	927 504	969 150
Éclairage des rues	16	157 680	134 818	10 403	145 221	144 350
Circulation et stationnement	17	61 730	62 754	19 973	82 727	74 204
Transport collectif						
Transport en commun	18		2 071 570		2 071 570	1 921 937
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21	34 172	60 088	183 170	243 258	259 913
	22	3 472 864	5 297 979	676 986	5 974 965	5 591 048

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**Non audité**

	<u>Budget 2015</u>		<u>Réalisations 2015</u>		<u>Total</u>	<u>Réalisations 2014</u>
	<u>Sans ventilation de l'amortissement</u>	<u>Sans ventilation de l'amortissement</u>	<u>Ventilation de l'amortissement</u>			
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	210 000	1 031 947		1 031 947	1 020 541
Réseau de distribution de l'eau potable	24	290 717	286 449	212 130	498 579	489 233
Traitement des eaux usées	25					
Réseaux d'égout	26	91 066	127 037	174 986	302 023	269 465
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	173 307	172 477	1 108	173 585	178 950
Élimination	28	71 361	64 328		64 328	66 820
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	85 634	79 652	11 483	91 135	91 416
Tri et conditionnement	30					
Matières organiques						
Collecte et transport	31					
Traitement	32					
Matériaux secs	33	148 049	118 635		118 635	133 807
Autres	34					
Plan de gestion	35		279 822		279 822	277 828
Autres	36	1 835	1 345		1 345	1 842
Cours d'eau	37					
Protection de l'environnement	38		143 683	9 376	153 059	94 199
Autres	39	85 932	60 019	8 333	68 352	71 942
	40	1 157 901	2 365 394	417 416	2 782 810	2 696 043
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>						
Logement social	41		134 803		134 803	136 360
Sécurité du revenu	42					
Autres	43		11 548		11 548	6 154
	44		146 351		146 351	142 514
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>						
Aménagement, urbanisme et zonage	45	270 211	363 382	5 501	368 883	242 449
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46					
Autres biens	47		23 273	1 930	25 203	26 587
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	48		95 109		95 109	88 215
Tourisme	49					
Autres	50					
Autres	51		1 777		1 777	879
	52	270 211	483 541	7 431	490 972	358 130

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	Budget 2015		Réalizations 2015		Total	Réalizations 2014
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
<b>Non audité</b>						
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>						
Activités récréatives						
Centres communautaires	53	806 671	867 626	23 357	890 983	744 850
Patinoires intérieures et extérieures	54	196 651	169 019	4 374	173 393	187 560
Piscines, plages et ports de plaisance	55	194 711	181 237	5 090	186 327	164 764
Parcs et terrains de jeux	56	1 286 383	1 367 038	67 286	1 434 324	1 191 742
Parcs régionaux	57					
Expositions et foires	58					
Autres	59	18 145	111 208	13 430	124 638	125 738
	60	2 502 561	2 696 128	113 537	2 809 665	2 414 654
Activités culturelles						
Centres communautaires	61					
Bibliothèques	62	7 500	7 629		7 629	6 739
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	63					
Autres ressources du patrimoine	64					
Autres	65	85 626	378 029		378 029	490 912
	66	93 126	385 658		385 658	497 651
	67	2 595 687	3 081 786	113 537	3 195 323	2 912 305
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>						
68						
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>						
Dettes à long terme						
Intérêts	69	310 000	281 860		281 860	332 008
Autres frais	70	71 300	20 211		20 211	19 057
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	71	30 000	112 700		112 700	157 700
Autres	72					
	73	411 300	414 771		414 771	508 765
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS</b>						
74	1 547 270	1 317 467	( 1 317 467 )			



## **Section II - Autres renseignements financiers**

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
<b>Section II - Autres renseignements financiers</b>	
<b>Taux global de taxation réel audité</b>	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	24
Taux global de taxation réel	25
<b>Autres renseignements non audités</b>	
Acquisition d'immobilisations par catégories	29
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations	29
Analyse de la dette à long terme	30
Analyse de la charge de quotes-parts	31
Analyse de la rémunération	32
Analyse des revenus de transfert par sources	32
Analyse du coût des services municipaux	33
Acquisition d'immobilisations par objets	34
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé	35
Fonds de roulement - Capital autorisé	36
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	37
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales	38
Taux des taxes	39
Questionnaire	41
Autres renseignements sur l'organisme municipal	42
Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2017	43
Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	44

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT  
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

---

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit du taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 de la Ville de Hampstead (ci-après «la municipalité»). Ce taux a été établi par la direction de la municipalité sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) (ci-après «les exigences légales»).

*Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel*

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

*Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement du taux global de taxation réel, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion*

À notre avis, le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 de la municipalité a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

*Observations*

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la municipalité de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT  
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

---

[Original signé par]

1

Goudreau Poirier inc.  
Vaudreuil-Dorion

1 CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no. A107797

DATE 2016-06-03

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES**

---

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1		20 546 589
<b>Ajouter</b>			
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM	2		<hr/>
<b>Déduire</b>			
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3		
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4		
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5		
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6		
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7		
Dotations de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative			
Montant relatif aux taxes foncières	8		
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	<hr/>	10 <hr/>
<b>Revenus de taxes</b>	11		<b>20 546 589</b>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**REVENUS ADMISSIBLES**

Revenus de taxes		1	20 546 589
<b>Ajouter</b>			
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière		2	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales		3	<u>                    </u>
<b>Total partiel</b>		4	<u>20 546 589</u>
<b>Déduire</b>			
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)			
Taxes d'affaires	5		
Taxes foncières imposées en vertu du 1 <sup>er</sup> alinéa de l'article 208 LFM	6		
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	672	
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8		
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	<u>                    </u>	10 <u>672</u>
<b>Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel</b>		11	<u>20 545 917</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES**

---

Évaluation des immeubles imposables effective <sup>1</sup> au 1 <sup>er</sup> janvier 2015 <sup>2</sup>	1	<u>1 888 470 201</u>
Évaluation des immeubles imposables effective <sup>1</sup> au 31 décembre 2015 <sup>2</sup>	2	<u>1 890 405 901</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3	<u>1 889 438 051</u>

**CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL<sup>3</sup>**

---

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4	<u>20 545 917</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5	<u>1 889 438 051</u>
<b>Taux global de taxation réel de 2015</b>	6	<u> [ 1 ] , [ 0   8   7   4 ] / 100 \$</u>

---

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES<sup>1</sup>  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Évaluation des immeubles imposables effective au 1 <sup>er</sup> janvier 2015 <sup>2</sup>	7	_____
Évaluation des immeubles imposables effective au 31 décembre 2015 <sup>2</sup>	8	_____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9	<u>_____</u>

---

1. Compte tenu de l'ajustement pour l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM, pour les municipalités qui s'en prévalent.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1<sup>er</sup> janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

---

## **AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS**



**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS PAR CATÉGORIES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

*Non audité*

		<b>Budget 2015</b>	<b>Réalisations 2015</b>	<b>Réalisations 2014</b>
<b>IMMOBILISATIONS</b>				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	800 000	883 081	20 698
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4			
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	330 000	292 766	314 625
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	402 800	67 778	
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	307 700	97 876	176 201
Autres infrastructures	11	47 400		
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13		90 788	
Édifices communautaires et récréatifs	14	80 400		
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	477 700	402 337	61 398
Ameublement et équipement de bureau	18	31 600	39 490	28 108
Machinerie, outillage et équipement divers	19	128 600	113 709	33 406
Terrains	20			
Autres	21	141 800		
	22	2 748 000	1 987 825	634 436

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	23		883 081	20 698
Usines de traitement de l'eau potable	24			
Usines et bassins d'épuration	25			
Conduites d'égout	26			
Autres infrastructures	27		458 420	490 826
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28			
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31			
Autres infrastructures	32			
Autres immobilisations	33		646 324	122 912
	34		1 987 825	634 436

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<b>Non audité</b>		<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Solde au 31 décembre</b>
<b>Dettes à long terme</b>					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	10 441 900		738 000	9 703 900
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3				
Organismes municipaux	4				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5				
Autres	6				
	7	10 441 900		738 000	9 703 900
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	8				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	9				
Réserves financières et fonds réservés	10				
Fonds d'amortissement	11				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	12				
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	13	9 358 519		641 323	8 717 196
De la municipalité (Société de transport en commun)	14				
	15	9 358 519		641 323	8 717 196
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	1 083 381		96 677	986 704
Organismes municipaux	17				
Autres tiers	18				
	19	1 083 381		96 677	986 704
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	20				
	21	1 083 381		96 677	986 704
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	22				
Prêts	23				
Autres	24				
	25	1 083 381		96 677	986 704
	26	10 441 900		738 000	9 703 900
Dettes en cours de refinancement	27	( )		( )	
Reclassement / Redressement	28				
	29	10 441 900		738 000	9 703 900

**Note**

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**Non audité**

		<b>Budget 2015</b>	<b>Réalisations 2015</b>	<b>Réalisations 2014</b>
<b>Administration générale</b>				
Application de la loi	1			
Évaluation	2	80 837	80 837	72 974
Autres	3	1 623 473	1 622 812	1 735 633
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4	2 700 503	2 700 503	2 712 339
Sécurité incendie	5	1 500 378	1 500 378	1 483 215
Sécurité civile	6	7 107	7 107	6 154
Autres	7	67 586	67 586	70 089
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8	7 107	7 107	6 154
Transport collectif	9	2 071 570	2 071 570	1 921 937
Autres	10	49 111	49 016	41 376
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11	841 071	841 071	832 352
Matières résiduelles	12	279 822	279 822	277 828
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14	26 268	26 077	26 901
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	16	139 081	134 803	136 360
Autres	17	11 548	11 548	6 154
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	22 247	22 130	26 638
Rénovation urbaine	19	23 309	23 273	24 657
Promotion et développement économique	20	95 321	95 109	88 215
Autres	21	1 777	1 777	879
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22	103 475	103 432	102 008
Activités culturelles	23	297 799	297 066	277 861
<b>Réseau d'électricité</b>				
	24			
	25	9 949 390	9 943 024	9 849 724

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**Non audité**

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>						
Cadres et contremaîtres	1	20,80	35,00	1 861 790	447 509	2 309 299
Professionnels	2					
Cols blancs	3	31,30	35,00	1 505 849	379 075	1 884 924
Cols bleus	4	39,70	36,00	2 284 555	645 886	2 930 441
Policiers	5					
Pompiers	6					
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
	8	91,80		5 652 194	1 472 470	7 124 664
Élus	9	7,00		195 802	50 414	246 216
	10	98,80		5 847 996	1 522 884	7 370 880

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12					
Réseau de distribution de l'eau potable	13	24 965	238 737	577 178		840 880
Traitement des eaux usées	14					
Réseaux d'égout	15					
Autres	16	248 818				248 818
	17	273 783	238 737	577 178		1 089 698

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		+ Amortissement des immobilisations		=	Charges		-	=	Services rendus		Coût des services municipaux		Frais de financement	
<b>Administration générale</b>															
Application de la loi	1		27		53		79		105					131	
Évaluation	2	80 837	28		54	80 837	80		106	80 837			80 837	132	
Autres	3	4 754 355	29	78 053	55	4 832 408	81		107	4 832 408			4 832 408	133	70 527
	4	4 835 192	30	78 053	56	4 913 245	82		108	4 913 245			4 913 245	134	70 527
<b>Sécurité publique</b>															
Police	5	2 700 503	31		57	2 700 503	83		109	2 700 503			2 700 503	135	
Sécurité incendie	6	1 500 378	32		58	1 500 378	84		110	1 500 378			1 500 378	136	
Sécurité civile	7	956 060	33	24 044	59	980 104	85		111	980 104			980 104	137	25 706
Autres	8	67 586	34		60	67 586	86		112	67 586			67 586	138	
	9	5 224 527	35	24 044	61	5 248 571	87		113	5 248 571			5 248 571	139	25 706
<b>Transport</b>															
Réseau routier															
Voirie municipale	10	2 077 849	36	426 836	62	2 504 685	88	6 754	114	2 497 931			2 497 931	140	97 865
Enlèvement de la neige	11	890 900	37	36 604	63	927 504	89		115	927 504			927 504	141	26 704
Autres	12	197 572	38	30 376	64	227 948	90		116	227 948			227 948	142	6 965
Transport collectif	13	2 071 570	39		65	2 071 570	91		117	2 071 570			2 071 570	143	
Autres	14	60 088	40	183 170	66	243 258	92		118	243 258			243 258	144	52 915
	15	5 297 979	41	676 986	67	5 974 965	93	6 754	119	5 968 211			5 968 211	145	184 449
<b>Hygiène du milieu</b>															
Eau et égout															
Approvisionnement et traitement de l'eau potable															
Réseau de distribution de l'eau potable	16	1 031 947	42		68	1 031 947	94		120	1 031 947			1 031 947	146	
Traitement des eaux usées	17	286 449	43	212 130	69	498 579	95		121	498 579			498 579	147	48 638
Réseaux d'égout	18		44		70				122					148	
Autres	19	127 037	45	174 986	71	302 023	97		123	302 023			302 023	149	40 121
Matières résiduelles															
Déchets domestiques et assimilés	20	236 805	46	1 108	72	237 913	98		124	237 913			237 913	150	254
Matières recyclables	21	198 287	47	11 483	73	209 770	99		125	209 770			209 770	151	2 633
Autres	22	281 167	48		74	281 167	100		126	281 167			281 167	152	
Cours d'eau															
Protection de l'environnement	23		49		75				127					153	
Autres	24	143 683	50	9 376	76	153 059	102		128	153 059			153 059	154	2 150
Autres	25	60 019	51	8 333	77	68 352	103		129	68 352			68 352	155	1 911
	26	2 365 394	52	417 416	78	2 782 810	104		130	2 782 810			2 782 810	156	95 707

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		Amortissement des immobilisations		Charges		Services rendus		Coût des services municipaux		Frais de financement	
			+	=	-		=					
<b>Santé et bien-être</b>												
Logement social	157	134 803	172	187	134 803	202	217	134 803	232			
Sécurité du revenu	158		173	188		203	218		233			
Autres	159	11 548	174	189	11 548	204	219	11 548	234			
	160	146 351	175	190	146 351	205	220	146 351	235			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>												
Aménagement, urbanisme et zonage	161	363 382	176	5 501	191	368 883	206	221	368 883	236	1 261	
Rénovation urbaine	162	23 273	177	1 930	192	25 203	207	222	25 203	237	442	
Promotion et développement économique	163	95 109	178		193	95 109	208	223	95 109	238		
Autres	164	1 777	179		194	1 777	209	224	1 777	239		
	165	483 541	180	7 431	195	490 972	210	225	490 972	240	1 703	
<b>Loisirs et culture</b>												
Activités récréatives	166	2 696 128	181	113 537	196	2 809 665	211	514 656	226	2 295 009	241	36 679
Activités culturelles												
Bibliothèques	167	7 629	182		197	7 629	212	227	7 629	242		
Autres	168	378 029	183		198	378 029	213	228	378 029	243		
	169	3 081 786	184	113 537	199	3 195 323	214	514 656	229	2 680 667	244	36 679
<b>Réseau d'électricité</b>												
	170		185	200		215	230		245			
	171	21 434 770	186	1 317 467	201	22 752 237	216	521 410	231	22 230 827	246	414 771

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS PAR OBJETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015****Non audité**

		<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Rémunération</b>	1		
<b>Charges sociales</b>	2		
<b>Biens et services</b>	3	1 987 825	634 436
<b>Frais de financement</b>	4		
<b>Autres</b>	5		
	6	1 987 825	634 436

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**Non audité**

		2015	2014
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Solde au début de l'exercice	1	4 110 177	2 610 711
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	2		
Solde redressé au début de l'exercice	3	4 110 177	2 610 711
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	1 629 949	1 834 464
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5	(68 087)	(100 000)
Activités d'investissement	6	(784 790)	(234 498)
Excédent de fonctionnement affecté	7	(1 062 390)	(500)
Réserves financières et fonds réservés	8		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9		
Financement des investissements en cours	10		
	11	(285 318)	1 499 466
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	12	3 824 859	4 110 177
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Solde au début de l'exercice	13	384 080	1 306 210
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	14		
Solde redressé au début de l'exercice	15	384 080	1 306 210
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16	(107 730)	(922 630)
Activités d'investissement	17	(26 600)	
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18	1 062 390	500
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20		
	21	928 060	(922 130)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	22	1 312 140	384 080
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Solde au début de l'exercice	23	421 421	266 108
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	24	(136 806)	(20 646)
Solde redressé au début de l'exercice	25	284 615	245 462
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26	107 240	39 153
Activités d'investissement	27		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28		
Financement des investissements en cours	29	18	
	30	107 258	39 153
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	31	391 873	284 615



**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**Non audité**

	2015	2014
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Solde au début de l'exercice	32 ( 3 606 288 )	( 4 779 939 )
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	33	
Solde redressé au début de l'exercice	34 ( 3 606 288 )	( 4 779 939 )
<b>Augmentation de l'exercice</b>		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés	35 ( )	( )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36 ( )	( )
Autres	37 ( )	( )
Régimes non capitalisés	38 ( )	( )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement		
Frais d'assainissement des sites contaminés	39 ( )	( )
Mesures transitoires relatives à la TVQ	40 ( )	( )
Utilisation du fonds général		
Utilisation du fonds de roulement	41 ( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ( )	( )
Autres	43 ( )	( )
	44 ( )	( )
	45 ( )	( )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	46 ( )	( )
Autre financement	47 ( )	( )
	48 ( )	( )
<b>Diminution de l'exercice</b>		
Affectations débitrices aux activités de fonctionnement	49 7 171	(1 949)
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement	50 256 400	1 175 600
	51 263 571	1 173 651
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	52 ( 3 342 717 )	( 3 606 288 )
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Solde au début de l'exercice	53 264 514	42 199
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	54	
Solde redressé au début de l'exercice	55 264 514	42 199
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	56 (235 494)	222 315
Virements		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	57	
Excédent de fonctionnement affecté	58	
Réserves financières et fonds réservés	59 (18)	
	60 (235 512)	222 315
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	61 29 002	264 514
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Solde au début de l'exercice	62 20 551 162	20 867 995
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	63	
Solde redressé au début de l'exercice	64 20 551 162	20 867 995
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Affectations et virements		
Activités de fonctionnement		
Excédent de fonctionnement affecté	65	
	66	
Variation résiduelle de l'exercice	67 1 059 024	(316 833)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	68 21 610 186	20 551 162

**FONDS DE ROULEMENT  
CAPITAL AUTORISÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

*Non audité*

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER	1	<u>300 000</u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u>2</u>	
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u>3</u>	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u>4</u>	<u>300 000</u>
	5	
Diminution	<u>6</u>	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u>300 000</u>

**SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

*Non audité*

	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	Règlements d'emprunt fermés		Utilisation de l'exercice	Virement	Solde au 31 décembre
			Activités de fonctionnement	Activités d'in- vestissement			
Montant non réservé	1 91 855	2	3	4	18 5 ( ) 6	7	91 873
Montant réservé pour le service de la dette	8	9	10	11	12 ( ) 13	14	
	15 91 855	16	17	18	18 19 ( ) 20	21	91 873

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ  
À DES FINS FISCALES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	2015		2014
	Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus</b>			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
<b>Charges</b>			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	(                    ) (                    ) (                    )	
	15		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales</b>	16		
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations</b>			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	(                    ) (                    ) (                    )	
	24		
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement	25	(                    ) (                    ) (                    )	
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	33		

**TAUX DES TAXES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**Non audité****Taxes sur la valeur foncière****Du 100 \$ d'évaluation****Taxes générales**

Taxe foncière générale (taux unique)	1	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	□ 1 , □ 0 5 6 8 □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	□ 1 , □ 0 5 6 8 □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	□ 2 , □ 6 4 2 0 □ \$
Catégorie des immeubles industriels	5	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	□ 2 , □ 1 1 3 6 □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	7	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	12	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	14	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	19	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	21	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	26	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	28	□ , □ □ □ □ □ \$

**TAUX DES TAXES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**Non audité**

**Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels**  
(Montant fixe)

**Par unité de logement**

Eau	1	□□□□ , □□	\$
Égout	2	□□□□ , □□	\$
Eau et égout	3	□□□□ , □□	\$
Traitement des eaux usées	4	□□□□ , □□	\$
Matières résiduelles	5	□□□□ , □□	\$

**% de la valeur locative**

<b>Taxe d'affaires sur la valeur locative</b>	6	□□□ , □□□□□	%
---	---	-------------	---

**Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification**

Description	Taux	Code <sup>1</sup>	Préciser
eau sur consommation au compteur	50,0000	4	0-35 000 gal imp
eau sur consommation au compteur	2,5000	7	35 001-175 000 gal imp
eau sur consommation au compteur	2,6000	7	175 001-245 000 gal imp
eau sur consommation au compteur	3,0000	7	excédent de 245 000 gal

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation  
2 - du mètre carré  
3 - du mètre linéaire  
4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres  
6 - % de la valeur locative  
7 - autres (préciser)

**QUESTIONNAIRE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>S.O.</b>
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats.	1 <input type="checkbox"/>	2 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input type="checkbox"/>	4 <input checked="" type="checkbox"/>	
2. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux municipalités à compter de 2020 seulement, une municipalité peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que la municipalité applique ces normes de façon anticipée?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2015	9	_____	\$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2015 des engagements en vertu du règlement concerné	10	_____	\$
4. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	11 <input type="checkbox"/>	12 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	13	_____	\$
b) autres formes d'aide	14	_____	\$
5. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2015 pour des exploitations agricoles enregistrées?	15 <input type="checkbox"/>	16 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	17	_____	\$
6. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	20	_____	\$
7. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	21	_____	22 <input checked="" type="checkbox"/>

**QUESTIONNAIRE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>S.O.</b>
8. La municipalité a-t-elle la compétence de percevoir les droits en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	23 <input type="checkbox"/>	24 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.1 de la LCM au cours de l'exercice?	25 <input type="checkbox"/>	26 <input type="checkbox"/>	
9. La municipalité applique-t-elle les nouvelles normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	27 <input type="checkbox"/>	28 <input checked="" type="checkbox"/>	29 <input type="checkbox"/>
<b>Les questions 10 et 11 s'adressent aux municipalités ayant des compétences de MRC seulement</b>			
10. La municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	30 <input type="checkbox"/>	31 <input checked="" type="checkbox"/>	
11. La municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	32 <input type="checkbox"/>	33 <input checked="" type="checkbox"/>	



**AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**ORGANISME MUNICIPAL**

Adresse 5569 chemin Queen Mary  
(no) (rue)  
Hampstead, Québec H3X 1W5  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (514) 369-8200  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (514) 369-8229  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel aklaus@hampstead.qc.ca

**TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

Nom Armin Klaus

Téléphone (514) 369-8209  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (514) 369-8229  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel aklaus@hampstead.qc.ca

**AUDITEUR INDÉPENDANT**

Nom Goudreau Poirier inc

Titre Comptables professionnels agréés

Adresse 476 avenue Saint-Charles, bureau 102  
(no) (rue)  
Vaudreuil-Dorion, Québec J7V 2N6  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 455-7202  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 455-9780  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel jocelyne.poirier@goudreupoirier.com

Responsable du dossier Jocelyne Poirier, CPA auditrice, CA

**VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)**

Nom \_\_\_\_\_

Titre \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
(no) (rue)  
\_\_\_\_\_  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone \_\_\_\_\_  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur \_\_\_\_\_  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel \_\_\_\_\_

**RICHESSSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 2017  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM  
selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2015

1 .....  
.....

Facteur comparatif

2 .....  
.....

Valeur uniformisée

3 \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

Je , Armin Klaus , atteste que le rapport financier de Hampstead pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, a été déposé à la séance du conseil du 2016-06-14 .

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, et que les copies originales signées de ces rapports et de mon attestation sont détenues par Hampstead .

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Hampstead consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Hampstead détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton «Attester», je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 22 est de 1 837 083 \$.

Le taux global de taxation réel de 2015 à la page S34 ligne 6 est de 1,0874 \$.

Date et heure de la dernière modification : 2016-08-30 09:44:56

Date de transmission au Ministère : 2016/06/15

# Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2015

*Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au Conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.*

Nom : Hampstead

**Affaires municipales  
et Occupation  
du territoire**

**Québec** 

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015		2014
		Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Revenus</b>				
Fonctionnement	1	23 107 068	24 090 300	23 879 131
Investissement	2		913 791	
	3	23 107 068	25 004 091	23 879 131
<b>Charges</b>	4	23 916 338	23 167 008	22 183 509
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	(809 270)	1 837 083	1 695 622
Moins : revenus d'investissement	6	( )	( 913 791 )	( )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	(809 270)	923 292	1 695 622
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>				
Amortissement des immobilisations	8	1 547 270	1 317 467	1 288 773
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10	( 738 000 )	( 641 323 )	( 1 544 452 )
Affectations				
Activités d'investissement	11	( )	( 51 004 )	( 646 107 )
Excédent (déficit) accumulé	12		61 406	985 426
Autres éléments de conciliation	13		20 111	55 202
	14	809 270	706 657	138 842
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15		1 629 949	1 834 464

Extrait du rapport financier, pages S14 et S15

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
<b>Actifs financiers</b>			
Débiteurs	1	3 217 507	3 036 000
Autres	2	6 048 704	5 316 810
	3	9 266 211	8 352 810
<b>Passifs</b>			
Dette à long terme	4	9 686 413	10 404 202
Passif au titre des avantages sociaux futurs	5		
Autres	6	3 153 020	2 709 260
	7	12 839 433	13 113 462
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	8	(3 573 222)	(4 760 652)
<b>Actifs non financiers</b>			
Immobilisations	9	26 971 717	26 301 359
Autres	10	426 848	447 553
	11	27 398 565	26 748 912
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>	12	23 825 343	21 988 260

*Extrait du rapport financier, page S20*

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ  
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	13	3 824 859	4 110 177
Excédent de fonctionnement affecté			
- Refinancement règ. 2006-47	14	800 000	
- Véhicule sécurité publique	15	3 400	15 000
- Fonds de retraite	16	70 000	70 000
- Camion 10 roues	17	198 620	
- Agrile du frêne	18	199 620	278 580
- Élections 2017	19	40 500	20 500
-	20		
-	21		
-	22		
	23	1 312 140	384 080
Réserves financières	24		
Fonds réservés	25	391 873	284 615
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	26 (	3 342 717 ) (	3 606 288 )
Financement des investissements en cours	27	29 002	264 514
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	28	21 610 186	20 551 162
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	29		
	30	23 825 343	21 988 260

*Extrait du rapport financier, page S23-1*

**SOMMAIRE DES REVENUS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015		2014
		Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Fonctionnement</b>				
Taxes	1	20 476 418	20 546 589	20 221 150
Compensations tenant lieu de taxes	2	95 000	97 176	117 480
Quotes-parts	3			
Transferts	4	331 000	273 783	285 065
Services rendus	5	579 650	521 410	574 412
Autres	6	1 625 000	2 651 342	2 681 024
	7	23 107 068	24 090 300	23 879 131
<b>Investissement</b>				
Taxes	8			
Quotes-parts	9			
Transferts	10		815 915	
Autres	11		97 876	
	12		913 791	
	13	23 107 068	25 004 091	23 879 131

*Extrait du rapport financier, page S14*

**SOMMAIRE DES CHARGES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	Budget 2015		Réalizations 2015		Total	Réalizations 2014
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
Administration générale						
Évaluation	1		80 837		80 837	72 974
Autres	2	13 449 798	4 754 355	78 053	4 832 408	4 759 831
Sécurité publique						
Police	3		2 700 503		2 700 503	2 712 339
Sécurité incendie	4		1 500 378		1 500 378	1 483 215
Autres	5	1 011 307	1 023 646	24 044	1 047 690	946 345
Transport						
Réseau routier	6	3 438 692	3 166 321	493 816	3 660 137	3 409 198
Transport collectif	7		2 071 570		2 071 570	1 921 937
Autres	8	34 172	60 088	183 170	243 258	259 913
Hygiène du milieu						
Eau et égout	9	591 783	1 445 433	387 116	1 832 549	1 779 239
Matières résiduelles	10	480 186	716 259	12 591	728 850	750 663
Autres	11	85 932	203 702	17 709	221 411	166 141
Santé et bien-être	12		146 351		146 351	142 514
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	13	270 211	363 382	5 501	368 883	242 449
Promotion et développement économique	14		95 109		95 109	88 215
Autres	15		25 050	1 930	26 980	27 466
Loisirs et culture	16	2 595 687	3 081 786	113 537	3 195 323	2 912 305
Réseau d'électricité	17					
Frais de financement	18	411 300	414 771		414 771	508 765
Amortissement des immobilisations	19	1 547 270	1 317 467	( 1 317 467 )		
	20	23 916 338	23 167 008		23 167 008	22 183 509

Extrait du rapport financier, pages S28-1 à S28-3